

## Avis de marché

Département(s) de publication : 40

Annonce No 18-159970

Fournitures

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Dax.

Correspondant : Mme BONJEAN Elisabeth, Maire de Dax, centre Technique municipal 10 rue

Louis Blanc 40100 Dax tél. : 05-24-62-70-51 courriel : marchestq@dax.fr adresse internet :

<http://www.dax.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.landespublic.org>.

**Objet du marché : fourniture de végétaux et de graines 2019.**

*Caractéristiques principales :*

fourniture de graines et de végétaux pour les services espaces verts, jardins et installations sportives

Montants minimum et maximum

LOT	Désignation	Minimum euros HT	Maximum euros HT
1	Végétaux ligneux	5000	34000
2	Graines et semences pour production d'annuelles	100	2000
3	Plantes annuelles en micro mottes de 30 à 40 mm / boutures racinées	2500	14000
4	Plantes annuelles issues de semi en plaques et micro mottes de 16 à 20 mm	500	3000
5	Plantes annuelles en plaques et micro mottes de 27 mm à 30 mm	300	2000
6	Annuelles plantes fortes pré cultivées G7 C10 C3	600	2500
7	Bulbes d'été pour massifs d'annuelles	300	1000
8	Plantes diverses et vivaces pour massifs d'annuelles	900	3500
9	Bulbes pour massifs d'annuelles	1000	7000
10	Bisannuelles en micro mottes de 27 mm	1200	3000
11	Plantes bisannuelles en micro mottes de 20 mm	800	2000
12	Plantes diverses et vivaces pour massifs de bisannuelles	800	4000
13	Graines de gazon	2000	7000
14	Fleurissement aérien	1000	3000

*Refus des variantes.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant

celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

le candidat peut fournir le DUME en lieu et place des Dc1 et Dc2.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 40 %;

- service après vente et assistance technique : 30 %;

- prix : 20 %;

- délais de livraison : 10 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 11 décembre 2018, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 18DX221.

*Renseignements complémentaires :* la procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée

ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.  
L'Accord-Cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

L'Accord-Cadre est conclu pour une durée de 9 mois.

L'Accord-Cadre est conclu à compter de la réception du premier bon de commande.

Les candidats ont la faculté de répondre à l'ensemble des lots.

La Ville de Dax se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation avec l'ensemble des candidats, à l'exception de ceux ayant remis une offre inappropriée.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 novembre 2018.*

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :*

adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>.

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :*

adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>.

*Mots descripteurs : Végétaux.*